

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2024

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 31 octobre 2024, s'est réuni le vendredi 08 novembre à 20h00, à la Mairie, en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. David DUPUIS, Maire de Férolles.

Présents : M. BOITARD J.F., M. BRILLANT P., Mme COUANNAULT S., Mme JANVRIN A.M., M. LEBOEUF A., M. LELIEVRE P.E., M. MANTEAU N., Mme MOIZARD D., Mme POPLAIN S., M. SIRE C., M. SORET R., Mme THEBAULT S.

Absente : Mme VACQUEREL A. qui a donné pouvoir à M. LELIEVRE P.E.

Le quorum étant atteint (article L. 2121-17 du CGCT), le Conseil Municipal peut délibérer.

Mme JANVRIN Anne-Marie est nommée Secrétaire de séance.

Le compte rendu du 27 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

### **COMMUNE**

Par courrier du 1<sup>er</sup> novembre 2024, Madame Christine REVERDY a informé Monsieur le Maire de sa démission de ses fonctions de Conseillère Municipale qu'il a accepté. Elle sera transmise pour information à Madame la Préfète du Loiret.

Conformément à l'article L270 du Code électoral, il y a lieu de compléter le Conseil Municipal par le candidat venant immédiatement derrière le dernier élu de la liste concernée. Cependant, Monsieur le Maire expose qu'il n'y a pas d'autre candidat et que le conseil municipal restera à 14 membres jusqu'à la fin du mandat.

### **RAPPORT D'ACTIVITÉ DES LOGES 2023**

Monsieur le Maire présente le bilan d'activité de la communauté de communes des Loges.

- Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différents chapitres de ce rapport, et après en avoir délibéré, approuve ce rapport à l'unanimité.

### **EAU POTABLE**

#### **RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE SERVICE EAU POTABLE COMMUNAL 2023**

Monsieur le Maire rappelle que la réglementation sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 ainsi que le Code Général des Collectivités Territoriales imposent la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable et sa présentation à l'assemblée délibérante. Dans ce rapport, sont repris les caractéristiques techniques du service, la tarification, le financement des investissements ainsi que les indicateurs de performance.

- Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différents chapitres de ce rapport, et après en avoir délibéré, approuve ce rapport à l'unanimité.

Ce rapport sera transmis aux services de la Préfecture, et mis en ligne sur <http://www.services.eaufrance.fr>.

## **RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE SERVICE DU SYNDICAT DE PRODUCTION D'EAU POTABLE SEVAMOL 2023**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2023 du Syndicat des Eaux de la Vallée Moyenne de la Loire (SEVAMOL) relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable géré par le syndicat intercommunal de production. Dans ce rapport, sont repris les caractéristiques techniques du service, la tarification ainsi que les indicateurs de performance.

- Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différents chapitres de ce rapport, et après en avoir délibéré, approuve ce rapport à l'unanimité.

## **ASSAINISSEMENT**

### **RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMMUNAL 2023**

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire présente le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif pour l'année 2023. Dans ce rapport, sont repris les caractéristiques techniques du service, la tarification, le financement des investissements ainsi que les indicateurs de performance.

- Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différents chapitres de ce rapport, et après en avoir délibéré, approuve ce rapport à l'unanimité.

Ce rapport sera transmis aux services de la Préfecture, et mis en ligne sur <http://www.services.eaufrance.fr>.

### **NOTIFICATION DU REGISTRE PUBLIC SUR LA QUALITÉ DE SERVICE ASSAINISSEMENT DU SPANC DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LOGES**

Monsieur le Maire présente la notification du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) « assainissement » du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la Communauté de communes des Loges qui recense 91 installations dans la commune de Férolles.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différents chapitres de ce rapport, et après en avoir délibéré, approuve ce rapport à l'unanimité.

### **RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL (SIA)**

Monsieur le Maire présente le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif du Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA) pour l'année 2023. Dans ce rapport, sont repris les caractéristiques techniques du service, la tarification, le financement des investissements ainsi que les indicateurs de performance.

- Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différents chapitres de ce rapport, et après en avoir délibéré, approuve ce rapport à l'unanimité.

## **AFFAIRES DIVERSES**

### **Village d'Avenir**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du label Village d'Avenir la commune va bénéficier d'une étude sur l'accompagnement de la transition énergétique, financée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Cette étude sera réalisée par SUEZ Consulting & Engineering, une entreprise du groupe SUEZ.

### **Réalisation du plan d'adressage de la commune**

Monsieur le Maire propose de faire appel aux services de La Poste pour l'accompagnement à la dénomination des voies communales. Le coût de la prestation s'élève à 5 264,78 € TTC.

### **Projet de convention d'entretien de chemins ruraux**

Monsieur le Maire propose la rédaction d'une convention avec la commune de Vienne en Val pour l'entretien du chemin de l'Âne (partie Vienne en Val) et du Chemin des Clos des Bosnes (partie Férolles).

### **Devis pose illuminations de Noël**

Monsieur le Maire donne lecture du devis de l'entreprise ISI ELEC d'un montant de 2 401,54 € HT pour la location annuelle de 11 motifs et 540,03 € HT pour pose/dépose des décors lumineux de Noël.

### **Remplacement des bancs de l'Eglise**

Monsieur le Maire donne lecture du devis de l'ESAT Jean PINAUD concernant la fabrication de 30 bancs d'un montant de 5 302, 43 € TTC (en sapin) ou 7 065,60 € TTC (en chêne).

## **QUESTIONS DIVERSES / VIE COMMUNALE/ ACTUALITÉ DES COMMISSIONS**

**M. Charles SIRE** fait part du renouvellement du contrat gaz Total Energies. Il rappelle que le contrat d'approvisionnement en électricité est en cours de renégociation.

Il donne lecture du devis Add-On pour la mise en place d'une antenne 4G d'un montant de 1 700 € TTC et du devis SMS pour un NAS (serveur de fichier et de sauvegarde) à hauteur de 281,62 € TTC.

**Mme Sylvie POPLAIN** annonce que la somme de 1580,20€ a été collectée dans le cadre de l'opération « Férolles en rose ». 130 marcheurs ont participé à cette manifestation solidaire au profit de l'association R'ÊVE D'ENFANTS qui aide les enfants atteints d'un cancer.

Du fait de l'inauguration de la Cathédrale Notre-Dame le 9 décembre, la collecte au profit de la Banque alimentaire est avancée au 22 & 23 novembre à la mairie.

Le téléthon sera organisé le vendredi 06 décembre au gymnase à partir de 17h00.

Mme POPLAIN fait part du bilan de l'utilisation de la mallette de télémédecine fournie par la CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) sur le territoire de la communauté de communes des Loges. La prise de rendez-vous se déroule sur la plateforme OMEDIS et les premiers examens sont réalisés par une infirmière.

Elle rappelle que la communauté de communes des Loges propose un partenariat gratuit avec la radio MEGA FM pour la diffusion de 3 événements par commune et que le prochain magazine communautaire sera distribué par La Poste au début de l'année 2025.

**Mme Stéphanie COUANNAULT** fait part de sa nomination au Conseil d'Exploitation de l'Office du Tourisme à la suite de la reprise des offices de tourisme de Jargeau et de Châteauneuf sur Loire par la communauté de communes des Loges.

Elle annonce l'organisation de la semaine fédérale internationale de cyclotourisme qui se déroulera du 03 au 10 août 2025 à Orléans. Plusieurs boucles sont programmées sur le territoire de la CC des Loges. La commune de DARVOY sera référencée « village étape » et l'affluence de cyclistes sera importante sur les routes répertoriées par les parcours touristiques.

**M. Pierre-Edmond LELIÈVRE** partage le bilan de la soirée halloween : plus de 70 enfants et leurs accompagnants. Une belle initiative ayant eu un grand succès.

Il demande également de faire le point sur le dossier des bâtiments du futur centre de loisirs. Le dossier est toujours en cours avec comme objectif une mise en fonction pour l'été 2025. Les préfabriqués ont été déplacés et entreposés sur des plots par l'entreprise COFICIEL, spécialisée dans le transport et l'installation de ce type de matériel. Pour rappel, l'ensemble de l'opération bénéficie d'un budget prévisionnel de 80 000€ (achat + installation + aménagements). Une subvention de 30 000€ a été obtenue de la CAF en plus de 15 000€ de prêt à taux 0%. Un nouveau dépôt de subvention sera effectué en fin d'année auprès de la DETR pour compléter le financement de cet investissement.

M. LELIEVRE informe qu'une réunion invitant toutes les entreprises Férolliotes a eu lieu dernièrement. Il remercie la Mairie pour le prêt d'une salle communale. Il précise que le tissu économique est important, avec plus de 44 entreprises + le milieu agricole. Il invite également tous les acteurs économiques, qui n'auraient pas été contactés, à se manifester.

Il demande si la Mairie dispose du nombre d'habitants frontaliers de Férolles (partageant une rue entre Jargeau et Férolles). Bien souvent, ces habitants vivent essentiellement côté Férolles et non Jargeau, ils participent à la vie économique, social, associative et scolaire. Il propose que ces personnes soient également destinataires du

compte rendu des conseils afin d'être informés des éléments plus statutaires que le « Férolles Info ». Le conseil municipal émet un avis défavorable à cette mesure et rappelle que l'ensemble des CR sont disponibles sur le site internet et qu'il est possible de s'inscrire pour recevoir les documents par mail. Le conseil invite donc toutes les personnes désireuses d'envoyer un mail à la Mairie pour s'inscrire à la publication dématérialisée.

Il propose de réfléchir à l'installation de récupérateurs d'eau sur les différents bâtiments communaux et église. Une réflexion sera menée par la commission développement durable à cet égard. L'eau récupérée pourrait servir à l'arrosage mais pas seulement.

Il demande à remettre une couche de peinture sur le parking de l'école et du férollet, les marquages ayant quasiment disparu.

Il attire l'attention du conseil et des habitants à redoubler de vigilance lorsque ces derniers constatent un manque d'éclairage inhabituel. Ainsi qu'à remonter cette information à la Mairie. Force est de constater qu'un cas de vol de véhicule sur la commune a eu lieu, à la suite d'un acte de vandalisme sur un coffret électrique.

Il partage également une carte de la commune précisant les secteurs par élus. Ces secteurs auraient double vocation. Premièrement pour un rôle opérationnel, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde en cas de sinistre, d'évacuation et remontées d'informations. Deuxièmement pour un rôle de « représentativité » de la Mairie au plus proche des habitants. Ces secteurs seront essentiellement basés sur les tournées de distribution des Férolles Infos et compte rendus du Conseil.

**M. Arnaud LEOEUF** indique la non-reconduction d'un contrat d'ATSEM à partir du 01 janvier 2025 à la suite d'une réorganisation des effectifs dans les classes effectuée à la rentrée dernière.

Il fait part de sa participation au PACT culturel qui réunit 6 communes sur des événements culturels. Il regrette le manque de cohésion entre les équipes et les projets proposés sur le territoire.

**M. Jean-François BOITARD** rapporte l'inquiétude des propriétaires et des riverains concernant l'entretien des rivières. M. le Maire rappelle que le syndicat SMBL en charge de la gestion des cours d'eau n'a plus de budget alloué pour réaliser les opérations d'entretien. La compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection inondation) revenant à la CC des Loges, il convient de travailler avec cette structure pour trouver les solutions et les moyens nécessaires à la gestion de l'entretien des cours d'eau.

Il souhaite également faire un point sur le déploiement de la fibre sur les écarts de la commune. M. SIRE répond que le Département en charge de l'opération a ralenti la cadence des travaux et rappelle la difficulté du chantier à cause de l'absence de gaines pour le passage du câble.

**Mme Sidonie THÉBAULT** demande la date d'installation du sapin de Noël. Il sera livré le 27 novembre.

|   |  |   |  |   |  |
|---|--|---|--|---|--|
| <br><b>DU 13 NOVEMBRE AU 7 DECEMBRE 2024</b>   |  |   |  |   |  |
| <b>A COMPTER DU MERCREDI 13 NOVEMBRE</b>  |  |   |  |   |  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Judo<br/>Vente au profit du Téléthon d'objets de judo les lundis et mercredis pendant les cours</li></ul>   |  | <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Association Gymnique des Loges<br/>Structures gonflables et animations sportives (3 €)</li></ul>  |  |   |  |
| <b>SAMEDI 30 NOVEMBRE</b>   |  |   |  |   |  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Ecole de danse<br/>Stage de TaïsoBall à 9h45 et 10h45 (5 €)</li><li>❖ Pétanque Férolliote : concours à 14h00 sur les terrains à proximité de la salle polyvalente. Inscriptions à 13h30 (5 €).</li><li>❖ Atelier de Jeanne<br/>Activité de mise en couleur de 10h00 à 12h00 à la Maison des Associations. Ouvert à tous. Participation libre.<br/>Exposition des dessins du concours sur le thème d'Halloween</li></ul> |  | <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Tennis de table : jeux découverte (3 €)</li><li>❖ Bibliothèque : stand de livres – vente au profit du Téléthon</li><li>❖ Comité des Fêtes<br/>Buvette : jus de fruits, café, chocolat et vin chaud, crêpes</li><li>❖ Phoenix 45 : cagnotte mise à disposition</li><li>❖ Expression (Salle des fêtes)<br/>20h30 : Représentation théâtrale « Silence on tourne ! »<br/>(versement d'une partie des recettes au profit du Téléthon)</li></ul> |  |   |  |
| <b>MARDI 3 ET JEUDI 5 DECEMBRE</b>  |  |   |  |   |  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Rando Férolles<br/>- mardi 3 décembre, départ à 9h00 du parking de la salle polyvalente pour 2 distances ( 7 et 10 kms )<br/>- jeudi 5 décembre, départ à 14h30 du parking de la salle polyvalente pour 2 distances ( 7,5 et 11,5 kms )<br/>Tarif : 5,00 € par personne</li></ul>   |  | <b>SAMEDI 7 DECEMBRE</b>  |  |   |  |
|    |  | <b>VENDREDI 6 DECEMBRE</b><br>16h30 – 20h00<br>Salle polyvalente  |  |  |  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>❖ MFR - Ecoles maternelle et élémentaire<br/>Vente des objets confectionnés par les enfants avec les étudiants de la MFR</li></ul>  |  | <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Ecole de danse<br/>Stage Zumba à 10h00 et Renfo/Bodyzen à 11h00 (5 €)</li><li>❖ Judo<br/>Stage de Self-Défense à 15h00 au Dojo (8 €)</li></ul>  |  |   |  |